Master Enseignement et Éducation Professorat des Écoles

Document de cadrage de l'évaluation commune des BCC 2 et BCC3 (semestre 4)

Année universitaire 2026-2027

Analyse de la mise en œuvre d'un projet interdisciplinaire

Définition de l'épreuve

Cette épreuve orale collective - exposé + entretien - se situe en fin de parcours de formation en DIU et en Master 2-M2E.

Elle articule les contenus de formation des BCC 2- *Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire* et du BCC 3 – *Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice*.

Elle contribue à l'expression et à l'évaluation de certaines des compétences professionnelles attendues à l'issue du parcours ainsi qu'à celles de la construction d'une identité professionnelle.

Il s'agit pour le ou la fonctionnaire stagiaire de mettre en évidence :

- Ses compétences disciplinaires (autres que Français et Mathématiques) et professionnelles au travers :

- de la présentation et de l'analyse du projet interdisciplinaire élaboré au cours du S3, conduit dans sa classe et mis en perspective au regard de son année de formation ;
- de sa projection dans l'exercice du métier à temps plein en appui sur le contexte d'enseignement qui a été le sien pendant l'année de formation et dans une dynamique de formation tout au long de la vie.

- Les compétences professionnelles qu'il ou elle a développées au cours de son année en alternance :

- qui n'auraient pas été préalablement validées au niveau « Acquis » au travers des évaluations précédentes ou des positionnements en stage (visites et comptes-rendus du tuteur INSPE + rapports du tuteur terrain) ;
- ou qu'il ou elle estime avoir développées au-delà du niveau « Acquis », ce que les évaluations précédentes n'auraient pu vérifier.

Descriptif de l'épreuve

Il s'agit d'un temps d'analyse réflexive appuyé sur un corpus de textes et documents de trois ordres :

théoriques, institutionnels et professionnels (outils du PE, supports d'activités, productions d'élèves, photos, brefs enregistrements vidéo/audio…).
Cette analyse réflexive, problématisée, nécessite que soient définies 2 ou 3 focales parmi les thématiques en lien avec le BCC 3 :

- Différenciation/adaptation/accessibilité
- Evaluation des élèves
- Postures et gestes professionnels pour prendre en compte le développement et les besoins des élèves
- Organisations et modalités de travail
- Démarches d'enseignement
- Enseignement explicite
- Climat de classe
- Prise en compte du contexte d'enseignement (Ecole Maternelle, REP ou REP+, contexte rural/urbain …)
- Travail en partenariat (dans et/ou hors l'école)
- Relation école-familles

Cette analyse prend par ailleurs la forme d'un exposé collégial et s'appuie sur une présentation numérique interactive et illustrée.
Les 2 ou 3 membres du groupe composé de fonctionnaires stagiaires issus de DIU et / ou de M2 M2E exerçant dans le même cycle ou non :

- Rappellent :
- les enjeux de l'interdisciplinarité
- le cahier des charges d'un projet interdisciplinaire

- Contextualisent leur projet en précisant :
- le profil de leur classe et de leurs élèves
- les objectifs disciplinaires et transversaux visés
- les disciplines/domaines d'apprentissages convoqués (au moins trois)
- la (ou les séquences) au sein de laquelle (desquelles) le projet s'inscrit, dans un souci de progressivité des apprentissages
- les ressources convoquées
- éventuellement le lien avec un projet d'école ou de réseau
- éventuellement la place du travail en partenariat (dans et hors l'école)

- Explicitent :
- les modalités d'évaluation des compétences disciplinaires et transversales travaillées
- les questions professionnelles qui ont accompagné la mise en œuvre du projet

- Analysent :
- les réalisations finales des élèves réellement mise en œuvre en classe
- les écarts entre le conçu et le réalisé, le vécu
- l'évaluation de l'efficacité de l'enseignement et des apprentissages réels des élèves

- Spécifient :
- la manière dont chaque fonctionnaire stagiaire du groupe s'est approprié le projet dans sa classe et le rôle du projet dans son propre développement professionnel

Le ou la fonctionnaire-stagiaire doit donc cibler son intervention et avoir conscience de l'identité

professionnelle qu'il ou elle déclare.

Organisation pratique de l'épreuve orale :

Membre du jury : 2 enseignants d'au moins 2 blocs disciplinaires (BCC2 + BCC3) et un ou une EMF

Durée : 40 minutes (20 min pour l'exposé + 20 min d'entretien)

L'entretien vise à approfondir certains points évoqués durant l'exposé, notamment disciplinaires (cf BCC2) ainsi que l'appropriation des compétences associées à telle ou telle thématique du BCC 3, la capacité des fonctionnaires stagiaires à réinvestir celles-ci au bénéfice de leur développement professionnel, à évoquer leur éventuel transfert dans d'autres contextes professionnels et niveaux d'enseignement.

Compétences évaluées et indicateurs : cf. grille page suivante

INDICATEURS DE RÉUSSITE BCC 2.1.1 – S4

- Présenter le projet conçu de façon détaillée.
- Expliciter les apprentissages mis en œuvre dans le cadre du projet.
- Présenter la production finale réellement mise en œuvre en classe.
- Présenter les modalités et résultats d'évaluation des compétences disciplinaires et transversales visées.
- Proposer une analyse réflexive du projet de sa conception à son évaluation.
- Mesurer les intérêts et limites de la démarche de projet.
- Mobiliser et articuler les contenus de formation (notamment BCC 2 et BCC 3).
- Mesurer son évolution professionnelle au regard du référentiel de formation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE BCC 3 – S4

- S'inscrire dans une dynamique pour porter des projets pédagogiques en tenant compte de son contexte d'enseignement**.**

Indicateurs	Niveau « A construire» Maîtrise insuffisante	Niveau « A consolider » Maîtrise fragile	Niveau « Acquis » Maîtrise suffisante	Niveau « Dépassé » Maîtrise satisfaisante
Exposé	Durant le temps d'exposé, le ou la fonctionnaire stagiaire ne convoque et ne développe aucune compétence professionnelle liée au référentiel de formation.	L'exposé prend appui sur au moins une compétence professionnelle, mais reste déclaratif et ne montre qu'une mise en œuvre partielle sur le lieu de stage.	L'exposé fait la preuve que les compétences professionnelles présentées sont mises en œuvre et que le niveau de compétence attendu est validé.	Le ou la fonctionnaire stagiaire établit des liens entre différentes compétences professionnelles afin de montrer au jury qu'il ou elle a une vision globale de ses missions d'enseignement et d'accompagnement.
Positionnement				
Développement de l'identité professionnelle, capacités d'analyse réflexive	La ou le fonctionnaire stagiaire n'arrive pas à faire la preuve d'une prise de recul sur ses pratiques et ne conscientise pas les acquis du point de vue de ses compétences.	Même si des compétences professionnelles sont identifiées, le ou la fonctionnaire stagiaire fait trop peu de liens entre elles pour construire une identité professionnelles consciente et globale.	Certains liens entre les compétences professionnelles associées aux BCC sont réalisés, le ou la fonctionnaire montre qu'il a pris conscience de son identité professionnelle (points forts et axes de progrès à venir). Analyse réflexive initiée.	La ou le fonctionnaire stagiaire fait la preuve de l'acquisition des compétences associées aux BCC, ce qui l'amène à prendre un recul réflexif sur ses pratiques en stage. Il ou elle développe ainsi une identité professionnelle le ou la rendant autonome et acteur, actrice de ses décisions.
Positionnement				
Entretien professionnel	Aucune intervention au cours de l'entretien. Le ou la fonctionnaire stagiaire ne cherche pas à entrer dans l'échange professionnel.	Le ou la fonctionnaire stagiaire entre dans l'échange professionnel mais les propos demeurent itératifs, Paraphrase des éléments présentés durant l'exposé.	La ou le fonctionnaire stagiaire entre dans l'échange, cherche à expliciter ses propositions ou celles du groupe tout en acceptant la controverse. Il ou elle fait preuve d'une attitude et d'une posture professionnelle.	Le ou la fonctionnaire stagiaire entre dans l'échange, cherche à expliciter ses propositions ou celles du groupe tout en acceptant la controverse. Il est aussi en mesure de se projeter dans l'exercice futur du métier et de formuler ses besoins de formation.
Positionnement				
Communication, Maîtrise de la langue française et utilisation d'un vocabulaire professionnel	Le discours est difficilement audible, peu structuré et peu professionnel. Le ou la fonctionnaire stagiaire lit ses notes. La langue utilisée présente de nombreuses erreurs.	La communication est peu fluide, le ou la fonctionnaire stagiaire lit souvent ses notes, le vocabulaire employé manque de professionnalisme. La langue utilisée présente quelques erreurs.	La communication est fluide durant l'exposé et l'entretien, la prise de parole affirmée. Le vocabulaire utilisé intègre des éléments professionnels.	Le ou la fonctionnaire stagiaire capte l'attention, montre une réelle aisance dans la communication professionnelle qui lui apporte une plus-value dans le développement des compétences attendues, sur le fond comme sur la forme.
Positionnement				
Support numérique	Support exclusivement collectif, non problématisé, absence de corpus de documents	Support majoritairement collectif, non problématisé, présence d'un corpus mais incomplet.	Le support est problématisé, le corpus est complet et participe à l'analyse des compétences professionnelles associées.	Support riche, interactif, problématisé, incluant des éléments d'analyse en appui sur l'ensemble du corpus. Le support par ailleurs renforce la communication du groupe
Positionnement				

Evaluation : Le niveau « Acquis » (niveau 2) est attendu sur les quatre champs évalués. Un niveau 0 ou 1 amène obligatoirement le fonctionnaire stagiaire en seconde chance.

L'acquisition d'un ou plusieurs niveaux « Dépassé » montre la montée en compétence du fonctionnaire stagiaire.

Annexe : Compétences professionnelles à développer

Bloc 2 : Tous champs disciplinaires : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement apprentissage à l'école primaire

- Faire vivre la polyvalence
- Didactique des sciences humaines
- Didactique des sciences
- Didactique des arts et histoire des arts
- Didactique de l'EPS
- Didactique des LVE

Bloc 3 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice

- Viser la réussite scolaire de tous les élèves
- Efficacité de l'enseignement et réflexivité autour du stage